



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : mairie@nancay.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION N°2024_11_019

**Nombre de conseillers en
exercice : 14**

Présents : 9

Votants : 10

Date de la convocation :
21/11/2024

Date d'affichage :
21/11/2024

**OBJET : Demande de
participation aux frais de
chauffage de l'Église**

L'an deux mille vingt-quatre
le vingt-huit novembre à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF, MARY.
Messieurs BAILLY, LEFEVRE, RAGOBERT, URBAIN.

Excusés : Madame GUÉRU, Monsieur PERRIER.

Absents : Messieurs BARRÉ, BONNOT, IMBAULT.

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS.

Monsieur Michel PERRIER a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
décide de demander à la Paroisse Notre Dame des Bruyères de participer à
hauteur de 50% du montant de chaque facture d'Antargaz correspondant à la
livraison du gaz à l'Église.

Fait à Nançay, le 08 janvier 2025

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Suite à une erreur matérielle, cette délibération annule et remplace celle
numérotée 2024_11_015, déposée le 19 décembre 2024 en Préfecture du
Cher.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 08 janvier 2025.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :